



Résiliation d'un bail en commun

Par **pivoteur**, le **07/12/2015 à 18:26**

j'ai signé un bail en commun via une agence pour une location d'un appartement, ma copine est partie je dois rendre cette appartement mais elle ne veux pas faire la lettre de résiliation avec moi,comment je peux faire ?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...

Par **Lag0**, le **07/12/2015 à 19:26**

Bonjour,

Si votre "copine", cotitulaire du bail, ne donne pas congé, le bail se poursuivra. Vous pouvez donner congé seul, mais si une clause de solidarité existe au bail, vous pourrez être contraint de payer le loyer et les charges à la place de votre "copine".